



Système de gestion des décisions
des instances
Recommandation

Numéro de dossier :1084400014	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Adopter un règlement autorisant l'agrandissement du bâtiment situé au 1650, avenue Cedar (Hôpital général de Montréal) permettant l'aménagement du Centre universitaire de santé McGill (campus de la montagne), en vertu de l'article 89, paragraphe 5 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le conseil de l'arrondissement Ville-Marie demande au conseil municipal de la Ville de Montréal :

1. d'adopter un règlement autorisant l'agrandissement du bâtiment situé au 1650, avenue Cedar (Hôpital général de Montréal) permettant l'aménagement du Centre universitaire de santé McGill, en vertu du paragraphe 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal;
2. de soumettre ce projet de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées de consultation publique, en vertu du paragraphe 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, prévues à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville de Montréal;
3. de soumettre également à l'Office de consultation les incidences de ce projet de règlement sur le projet de *Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047)* - (modification du Document complémentaire au Plan d'urbanisme visant à y introduire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal) -, adopté en vertu de la résolution CM08 0114;
4. de soumettre au conseil municipal, lors de l'adoption du projet de *Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047)* - (modification du Document complémentaire au Plan d'urbanisme visant à y introduire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal), suite à la consultation publique, les modifications appropriées à ce projet de règlement pour permettre l'agrandissement du bâtiment situé au 1650, avenue Cedar (Hôpital général de Montréal).

-- Signé par Alain DUFORT/MONTREAL le 2008-02-28 15:32:58, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Alain DUFORT

Directeur d'arrondissement par intérim
Ville-Marie , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier :1084400014